

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 32 (1956)

Heft: 5-6

Artikel: La mission des bibliothèques de lecture publique

Autor: Gardy, D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MISSION DES BIBLIOTHEQUES DE LECTURE PUBLIQUE

Par D. GARDY

« Il est très commun de lire, et très rare de lire avec fruit. »

Ch. Depasse

Lorsque l'on considère le chiffre de tirage des « best-sellers » américains ou français, ou celui de certains illustrés pour la jeunesse, ou encore le nombre de livres prêtés en une année par d'innombrables bibliothèques publiques (en Angleterre, par exemple: 386 millions); lorsque l'on pense aux efforts déployés par l'Unesco pour développer la lecture jusque dans les pays dits sous-développés, il semble en effet que lire soit devenu très commun. Du petit enfant qui feuillète son album jusqu'à l'adulte plongé dans son journal, de l'Indien ou de l'Africain récemment initié à l'alphabet jusqu'au lecteur assidu de nos bibliothèques de lecture publique, presque tout le monde lit. Certes, il y a encore à faire pour que chaque être humain soit pourvu de ce qui lui convient, mais il est bien vrai que le problème actuel, important, des bibliothèques populaires est davantage celui de conseiller, d'*aider* le lecteur à lire avec fruit. N'est-ce pas là, en effet, la haute et belle mission des bibliothèques et des bibliothécaires?

« Métier de conquérant », « travail de pionnier », a-t-on dit. Peut-être bien. Voici ce qu'en pense Jean Guehenno: « Former un homme autrefois, c'était le tirer d'un grand silence et lui faire reconnaître tout le chant du monde autour de lui. Former un homme aujourd'hui, ce devrait être déjà le sauver du bruit et de la cohue. Parce que tout lui est offert, parce que tout vient jusqu'à lui sans qu'il le demande, et le submerge et le détruit, jamais n'a-t-il été plus nécessaire de développer sa puissance de choix et de lui apprendre à dire non. Surtout il faudrait justement lui apprendre à lire, à être seul avec un livre, le reconduire à sa solitude et la lui faire aimer... La grande masse des hommes n'a sûrement jamais tant lu. Mais il y a lire et lire. La presse du cœur ou du sport, les illustrés font au livre une concurrence au moins égale à celle que lui font le cinéma, la radio ou la télévision... »

Tout cela, beaucoup de bibliothécaires l'ont compris.

En *Grande-Bretagne*, les bibliothèques publiques plus que centenaires ont fait du chemin; actuellement, elles sont installées dans de grands bâtiments qui leur sont réservés et comptent plus de 30 000 centres de distributions, y compris les hôpitaux, les prisons et quelque 160 bibliobus.

Nous connaissons aussi le bel effort de reconstruction et le développement des bibliothèques de lecture publique de *France* dès

après la guerre de 1939—45, ainsi que l'essor des bibliobus dans ce pays. D'après M. Jean Bleton, Conservateur à la Direction des Bibliothèques de France, « il n'est pour ainsi dire pas de mois où... l'on n'ait signalé l'ouverture d'une section de prêt pour adultes, d'un coin pour enfants, d'une annexe de quartier... ».

Dès la fin de la guerre aussi, l'*Allemagne*, de son côté, a développé intensément ses bibliothèques de lecture publique, elle a réadapté, créé du nouveau; de plus en plus le libre accès au rayon s'est imposé et les bibliothèques de jeunes ont été considérées comme faisant partie intégrale du service de lecture publique. On collabore également beaucoup, en Allemagne, entre bibliothèques et Volksschulen et autres centres d'éducation.

En *Espagne*, Madrid eut, en 1955, une Exposition de littérature de jeunesse de caractère international, à laquelle participa le Bureau international d'Éducation de Genève et qui suscita un très grand enthousiasme. D'une façon générale, en Espagne, on fait un grand effort pour élargir les activités des bibliothèques et multiplier les services de renseignements.

En *Italie*, des résolutions ont été prises, lors du Congrès de Palerme, en 1948 déjà, « d'organiser un service de lecture publique pour tous, dans les villes comme dans les régions rurales... », de demander des subsides au gouvernement et d'encourager la publication de listes d'ouvrages choisis. Quant à la Bibliothèque Publique de Milan, on sait le bel effort qu'elle vient de fournir.

La *Belgique* organisa, en 1951, les « Journées européennes d'information sur la littérature de jeunesse ». Elle peut être fière à bon droit des magnifiques réalisations de la Ville de Liège en matière de bibliothèques publiques: à fin 1956, l'Echevinat de l'Instruction publique de cette ville aura créé sa 21^e bibliothèque pour adultes et sa 8^e bibliothèque pour enfants. Ce n'est pas pour rien que M^{me} Jeanne Cappe, Présidente du Conseil de littérature de jeunesse de Bruxelles, a pu dire que « la bibliothèque enfantine de Liège était l'enfant chérie des pouvoirs publics »! Ces « enfants chéries », en effet, sont des modèles du genre et comportent tous les avantages et les attraits possibles et leurs bibliothécaires reçoivent une formation pédagogique en plus de leur formation professionnelle.

Aux *Pays-Bas*, les bibliothèques publiques, qui dépassent la centaine, reçoivent, comme on le sait, des subventions des différentes autorités, variant selon leur importance. Rien qu'en 1955, on a créé dans ce pays 13 nouvelles bibliothèques, avec ou sans salles de lecture.

N'est-ce pas un heureux pays que le *Danemark* — dont la population égale à peu près celle de la Suisse — où une loi oblige les

communes à verser des subventions suffisantes aux bibliothèques populaires et prévoit la création, dès 1960, de bibliothèques dans toute commune qui n'en possède pas, pour autant que le 10 % du corps électoral le demande? Avec près de 1000 bibliothèques totalisant 3 millions de volumes et environ 12 millions de prêt par an, le Danemark ne nous fait-il pas envie?

De même, d'ailleurs, que la *Suède*, l'un des meilleurs exemples dans ce domaine, comme on sait, et la *Norvège*, où presque toutes les villes possèdent leur bibliothèque avec un département plus ou moins important consacré aux enfants. La « Deichmanske Bibliothek » d'Oslo, fort renommée, ouvrait ses portes aux jeunes en 1900 déjà et instituait l'accès au rayon en 1919.

L'*Amérique du Nord*, enfin, peut bien nous éblouir avec ses statistiques astronomiques, mais il s'y fait de l'excellent travail en fait de bibliothèques publiques, conçues en général comme des institutions éducatives de premier plan. A New York, il faut une belle équipe de bibliothécaires et de spécialistes pour répondre aux 10 000 questions journalières des usagers de la « Public Library »! Les bibliothèques enfantines s'y développent partout de jour en jour, et des sections réservées aux adolescents se créent peu à peu dans les bibliothèques publiques nord-américaines.

L'*Amérique latine* ne reste pas en arrière non plus: à São Paulo, en 1943, on a construit une Bibliothèque municipale avec une tour de 23 étages: ouverte de 8 h. du matin à minuit, elle compte 25 bibliothécaires diplômés, 15 commis spécialisés, 250 fonctionnaires subalternes; des livres dans toutes les langues; des salles de lecture privées; un prêt de 2 000 volumes par jour; enfin, une dizaine de succursales. C'est à São Paulo que s'est tenue, en 1951, la Conférence des Bibliothèques publiques d'Amérique latine organisée par l'Unesco.

Sur le plan *international*, citons en passant la création d'une Bibliothèque internationale des Jeunes, première du genre, à Munich, ainsi que d'un « Comité international pour les livres de jeunesse ». Et, pour mémoire, rappelons la très remarquable collection de littérature enfantine du Bureau international d'Éducation, à Genève, qui réunit une documentation unique et précieuse sur ce sujet.

Pour terminer ce tableau, un mot de l'activité de l'Unesco, qui envoie un peu partout en zone sous-développée des pionniers spécialement formés pour créer des centres culturels. Qui d'entre nous n'a entendu parler de la création, à Delhi, aux Indes, d'une bibliothèque publique, cette « expérience-pilote » que l'on a pu qualifier de stupéfiante? En 8 mois, près de 10 000 lecteurs — dont 40 % de

jeunes — s'y sont inscrits; au bout d'une année, elle enregistre 2 300 lecteurs par jour et il faut la laisser ouverte 11 heures pour les satisfaire tous.

Qu'en est-il en *Suisse*? L'histoire de nos bibliothèques de lecture publique est plus ancienne que beaucoup d'entre nous ne se l'imaginent peut-être et, bien que les premiers efforts dans ce domaine aient été modestes et disséminés, nombre de bibliothèques dites populaires, d'instruction générale, de récréation ou de caractère mi-scientifique mi-populaire existaient dès le 18^e siècle. En 1800, le Rapport Stapfer énumère déjà une centaine de bibliothèques publiques et dès le milieu du 19^e siècle, les bibliothèques scolaires, paroissiales, se multiplient; vers la fin du 19^e, on constate un éveil de l'intérêt des gouvernements, qui se traduit par des subsides en espèces ou en livres.

Pour la période actuelle, voici quelques indications qui donneront une idée du développement de la lecture publique en Suisse:

A *Genève*, la Bibliothèque Municipale de la Madeleine, la plus ancienne de Suisse Romande, a 4 annexes de quartier, l'Hôpital et la Prison; sa section Jeunesse est florissante. Il faut citer aussi, pour ce qui concerne les jeunes, les bibliothèques de cinq collèges de l'enseignement secondaire.

Dans le Canton de Vaud, à *Lausanne*, la Bibliothèque Municipale possède également sa section des Jeunes. La Bibliothèque enfantine de Mon Repos est une institution due à l'initiative privée, mais reçoit une subvention importante de la Ville de Lausanne. A leur tour, *Montreux*, puis *Morges* ont vu naître, ces dernières années, des bibliothèques pour les jeunes, grâce à l'initiative privée également; elles sont ouvertes une ou deux après-midis par semaine. La Bibliothèque de Montreux reçoit une modeste subvention municipale.

Pour le Canton de *Neuchâtel*, la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel a sa section des « lectures récréatives ». La Bibliothèque Pestalozzi, réservée aux enfants de Neuchâtel et environs, est une institution privée largement subventionnée par les pouvoirs publics. La Bibliothèque de *La Chaux-de-Fonds* a créé, voici quelques années, une annexe et une Bibliothèque des Jeunes, qui connaissent un très grand succès.

La Bibliothèque de la Ville de *Bienne* va très prochainement inaugurer sa Bibliothèque de Jeunesse, aménagée dans des locaux spéciaux.

A *Zürich*, la Pestalozzigesellschaft compte une centrale et douze succursales. Il faut citer encore, pour *Zürich*, les Unionsbibliotheken et leurs annexes pour les jeunes, ainsi que le Pestalozzianum qui

distribue des livres dans tout le canton en plus de sa Centrale et de sa Bibliothèque enfantine, réalisation particulièrement bien réussie.

A *Bâle*, la fin de l'année 1955 a vu l'inauguration de deux bibliothèques pour enfants, grâce à l'heureuse collaboration de l'effort public des Allgemeine Bibliotheken et l'effort privé des Coopératives.

Il n'est pas possible, faute de temps, de citer tout ce qui se fait en Suisse en matière de lecture publique, mais nous n'aurions garde cependant d'oublier le beau travail de la *Bibliothèque Pour Tous*, qui expédie ses caisses précieuses dans tout le pays, dont le chiffre de prêt peut s'évaluer à 600 000 pour 1955, et qui atteint une forte proportion de la jeunesse rurale, entre autres.

D'une façon générale, comme dans beaucoup d'autres pays, nous constatons partout un développement heureux de nos bibliothèques publiques, un accroissement régulier des chiffres de prêt et du nombre de lecteurs. Nos bibliothèques de jeunesse s'efforcent, selon leurs possibilités, d'intéresser les enfants également par des heures de contes, des spectacles de Marionnettes, des séances de musique, des concours divers. Ces activités sont réjouissantes, certes, mais si on les compare à ce qui se fait dans les pays cités plus haut, force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire chez nous en ce domaine, et bien des problèmes à résoudre.

Comme le constatait le Comité de la Bibliothèque Pour Tous dans son rapport de 1954: « Les bibliothèques, chez nous, relèvent d'un domaine d'activité qui n'est pas reconnu comme une tâche nécessitant de grands efforts de la part des particuliers ou de l'Etat . . En Suisse, hélas, les bibliothèques pour la jeunesse ou les bibliothèques populaires sont encore, ici ou là, traitées en parents pauvres, ou sont victimes d'une grande négligence ».

* *

Voici donc, forcément assez fragmentaire, une vue à vol d'oiseau sur les bibliothèques de lecture publique de Suisse, d'Europe et d'ailleurs. Il ressort de tout ceci que de grandes nations, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et de moins grandes, comme la Scandinavie, le Danemark, les Pays-Bas, par exemple, ont depuis longtemps considéré la question des bibliothèques publiques comme essentielle, qu'elles ont organisé celles-ci avec soin, les ont constamment développées et ont compris le rôle de premier plan que doivent jouer ces institutions. Les participants au dernier Congrès international des Bibliothèques et des Centres de documentation, à Bruxelles, eux-aussi, l'ont compris, puisqu'ils ont adopté le « *Memorandum* présenté par la Commission des Bibliothèques de lec-

ture publique de la FIAB en 1953 », dit *Memorandum McColvin*. Dans ce rapport, on peut lire, entre autre: « Le but de cette étude est de contribuer à l'extension des services des bibliothèques de lecture publique afin qu'un plus grand nombre de personnes dans le monde entier puissent bénéficier des avantages incontestables qu'ils offrent et afin que ces avantages puissent encore être accrus ». Et plus loin: « Les bibliothèques ont pour tâche de favoriser et de défendre la liberté de pensée et il est essentiel aussi de prendre en considération les différents besoins et les différentes capacités des lecteurs ».

On constate donc une orientation très nette vers cette notion — peut-être encore assez nouvelle pour nous, Suisses — de *bibliothèque-éducatrice*; c'est-à-dire: une bibliothèque qui ne se contente pas seulement de présenter ses collections dans des locaux attrayants et d'en permettre l'utilisation maximum par le libre accès au rayon; mais une bibliothèque qui cherche à prendre contact avec ses lecteurs, à les orienter, à élever le niveau de leurs lectures, sans pour cela tomber dans le dirigisme, bien entendu. « La bibliothèque ne devrait pas dire aux gens *que* penser, mais les aider à *décider* que penser », a dit excellemment M. Ch. Depasse.

Ce rôle éducatif, a été rempli, aux USA par exemple, en organisant des services d'information et en créant des postes de « Conseillers de lecture »; ailleurs, par la publication de listes, de catalogues suggestifs; en instituant des conférences, des « Cercles d'étude » comme au Danemark; en passant des films, en montant des spectacles divers, ou encore par des expositions, des vitrines attirantes, des articles dans la presse, des interviews à la radio ou à la télévision, par des causeries, des « Semaines du livre » — on connaît le succès des « Childrens book week » en Angleterre —; par des publications diverses, destinées au grand public. Rôle éducatif dans le sens large du terme, visant d'abord à attirer les lecteurs, puis à répondre à leurs demandes par tous les moyens possibles, à susciter enfin chez eux des intérêts toujours nouveaux.

Le développement, un peu partout dans le monde, de ce qu'on peut appeler les « services d'extension » prouve en outre le rôle que la lecture publique est appelée à jouer auprès de toutes les catégories de lecteurs: les expériences faites auprès des malades et des prisonniers sont concluantes.

Il est fort instructif de voir comment, dans chaque pays, les bibliothèques ont compris leur rôle, organisé leurs activités et conçu les « public relations », selon leurs conceptions personnelles. Les problèmes sont les mêmes, dans l'ensemble, pour tous, mais les moyens utilisés pour les résoudre sont assez variés et tout naturelle-

ment adaptés aux exigences régionales. Comment avons-nous résolu ces problèmes, en Suisse?

A vrai dire, autant de villes, autant de solutions! Si l'on en croit Mr. McColvin, parlant de l'organisation des bibliothèques suisses dans son ouvrage tout récent *The chance to read*: « Les vues indépendantes du peuple suisse ont produit un genre de bibliothèque extrêmement varié et complexe, qui défie presque toute description... » En effet, en ce qui concerne nos bibliothèques populaires en particulier, les pouvoirs publics seuls, l'effort privé seul, l'effort privé avec l'aide des autorités locales, les cantons, les communes, les particuliers, ensemble ou séparément, chacun selon le cas s'y intéresse... ou s'en désintéresse. Cela donne une mosaïque d'initiatives, fort louables, mais péchant par dispersion d'efforts, à la fois sur le plan financier et sur le plan éducatif.

Ne serait-il pas plus simple, par exemple, d'avoir un seul centre pourvoyeur par canton (comme à Genève) au lieu d'une floraison, utile sans doute mais difficilement viable, de petits dépôts indépendants? La collaboration entre les autorités locales et l'organisation privée s'est révélée fructueuse dans la plupart des cas, mais on ne peut exiger de cette dernière, laissée à ses seules forces, un effort régulier au-dessus de ses possibilités. Le *Memorandum McColvin* déjà cité développe ainsi cette question: « La formation d'unités de services plus grandes devrait être encouragée en amalgamant les petites régions, en développant des plans communs, l'organisation de services régionaux, etc. A cette fin, des subventions plus importantes pourraient être accordées... »

Qu'il y ait quelques différences au point de vue de l'organisation de nos bibliothèques de lecture publique dans nos cantons est assez naturel et ne semble en rien gêner les excellents rapports qu'elles ont entre elles. Mais qu'il y ait, à l'intérieur de chaque canton, différentes organisations aussi indépendantes que possible, sur le plan professionnel et sur le plan non-professionnel, crée une fâcheuse situation; une telle dispersion des efforts ne peut servir comme il conviendrait le développement normal des bibliothèques publiques, et le danger est grand de double emploi des activités.

Dans le domaine éducatif aussi, on voit trop souvent un regrettable manque de coordination: chacun est plein de bonne volonté et nombre de sociétés partent en guerre contre la « littérature immorale », dénoncent la « Schundliteratur », font des assemblées pour combattre l'influence des « comic-books », sans penser un instant que nos bibliothèques publiques pourraient être intéressées dans l'affaire et pourraient même leur donner un sérieux coup de main.

Si les nombreuses commissions officielles ou officieuses qui s'occupent du développement de la lecture publique d'une façon ou d'une autre avaient plus souvent l'heureuse idée de travailler avec notre ABS et en particulier sa sous-commission des bibliothèques de lecture publique, tout le monde n'y trouverait-il pas son avantage?

Peut-être nos bibliothèques — tout officielles qu'elles soient — devraient-elles prendre les initiatives et chercher davantage à collaborer avec les institutions ou organisations intéressées dans l'éducation des enfants et des adultes? Peut-être faudrait-il utiliser plus fréquemment la presse, la radio, la télévision et les moyens spectaculaires de publicité, en faire nos alliés avant qu'ils ne deviennent nos ennemis? Peut-être nos bibliothèques publiques devraient-elles songer à inclure dans leurs rayons tout un matériel audio-visuel? Peut-être... Mais ceci pose le problème, assez complexe du personnel, autrement dit le problème financier.

«Le prestige de la bibliothèque correspond probablement, aux yeux du public, au niveau de ceux qu'elle emploie», dit encore le *Memorandum McColvin*. En France, la question de la formation du personnel a retenu l'attention des auteurs du 2° *Cahier des bibliothèques de France*: «La lecture publique ne saurait se limiter à une simple distribution de livres, elle exige l'intervention d'un personnel ayant une culture étendue et apte à conseiller les lecteurs... Avec des locaux modernes et un personnel qualifié, beaucoup de choses sont possibles... Le manque de temps, c'est-à-dire le manque de personnel fait obstacle au travail en profondeur du bibliothécaire ». Au Danemark, M. Thomsen nous dit, dans le 3° *Manuel de l'Unesco à l'usage des bibliothèques publiques*: « Si l'on veut que la bibliothèque publique devienne l'un des facteurs de l'éducation générale, il ne faut pas choisir les membres de son personnel de préférence parce qu'ils sont érudits ou spécialistes experts du catalogage, mais il faut considérer avant tout leur valeur d'*intermédiaires* entre le monde des livres et toutes les classes de la population. De plus, il importe, dans la formation du bibliothécaire, de développer son aptitude à adapter son travail à la tâche éducative ». D'Amérique, enfin, voici l'opinion de Mr. Houle: « Le temps que le personnel passera à l'examen critique et à l'analyse de ces ouvrages sera loin d'être du temps perdu... Lorsque les préposés... connaissent bien les livres, ils peuvent guider les lecteurs d'une manière plus intelligente et éveiller leur intérêt pour les sujets traités ».

Il faudrait... On devrait... Si l'on veut que... Oui, mais comment veut-on, en effet, avec des budgets presque toujours in-

suffisants et, il faut le reconnaître, avec un personnel qualifié trop peu nombreux et submergé par des occupations administratives et des problèmes techniques, comment veut-on que nos bibliothèques de lecture publique se lancent dans de pareils programmes, pourtant bien alléchants? Tandis qu'aux Pays-Bas, qui comptent à peine le double de la population de la Suisse, on a nommé en 1955 seulement 166 nouveaux employés de bibliothèques — dont 93 pour le service moyen et 12 pour les bibliothèques enfantines — en Suisse, notre Bibliothèque Nationale a eu toutes les peines du monde à trouver quatre nouveaux employés indispensables! Et notre Ecole de bibliothécaires a distribué 12 diplômes seulement. Cela n'est-il pas significatif d'un désintéressement pour la profession, dû probablement au coût élevé des études, aux stages généralement non payés, aux salaires souvent trop modestes, à une propagande peut-être insuffisante? La question de la formation professionnelle n'a-t-elle pas fait d'ailleurs aussi l'objet des préoccupations du Congrès de Bruxelles?

Comment se fait-il que l'on accorde facilement en haut lieu de grosses subventions pour un terrain de sport, par exemple, ou pour améliorer une route et que l'on se fasse tirer l'oreille pour l'extension des services d'une bibliothèque? Pourquoi les œuvres éducatives en général et les salles de lecture et de prêt en particulier n'occupent-elles pas la place qu'elles méritent dans les préoccupations de notre public? Un sportif, un homme en bonne santé est certes plus utile au pays qu'un malade; mais un citoyen éclairé, au jugement sain, conscient de ses responsabilités, n'est-il pas aussi une force active pour la nation?

* * *

Si l'on nous demande, à nous autres professionnels de la lecture publique, de former des lecteurs actifs, d'orienter les jeunes et les adultes, si l'on pense que notre rôle ne se borne pas à acheter, cataloguer et distribuer des livres, si l'on veut que notre formation soit non seulement technique mais aussi pédagogique, si l'on désire que nous enrichissions notre culture personnelle, s'il faut que nous connaissions les ouvrages que nous offrons, si nous devons être, enfin, de parfaits « poteaux indicateurs », comme le disait récemment Mlle Oddon, bibliothécaire à Paris, alors, de grâce, que l'on nous donne des aides en nombre suffisant et qu'on nous libère des soucis de budgets à équilibrer!

Pour conclure, citons encore une fois le *Memorandum McColvin*, qui résume ces remarques de façon pertinente: ... « Le facteur le plus important peut-être pour déterminer le degré de développe-

ment des bibliothèques est la conception que les bibliothécaires, les autorités et le public lui-même se font des fonctions des bibliothèques de lecture publique. Si l'idée est généralement acceptée que la bibliothèque est un élément naturel et essentiel dans la vie de toute communauté civilisée moderne — comme l'un des droits fondamentaux de l'homme — elle sera soutenue par tous les hommes de bonne volonté ».

BERICHT ÜBER DIE TÄTIGKEIT DER VSB IM JAHRE 1955/56 *

erstattet durch den Präsidenten Dr. L. *Altermatt*
an der Jahresversammlung in Zürich 29./30. September 1956

Seit unserer letzten Generalversammlung sind $\frac{5}{4}$ Jahre vergangen. Mit Freude stelle ich fest, daß in den verflossenen 15 Monaten unsere Vereinigung sich nicht nur auf der Höhe gehalten hat, sondern auch nach innen und außen ständig gewachsen ist. Diese organische Entwicklung kommt schon rein ziffernmäßig in der stets steigenden Mitgliederzahl zum Ausdruck. Zu Ende des letzten Berichtsjahres zählten wir 401 Mitglieder, heute sind es deren 425, nämlich 366 Einzel- und 59 Kollektivmitglieder. Damit vollzieht sich ganz folgerichtig die seit Jahrzehnten eingeleitete Strukturänderung der VSB. Aus einem bescheidenen Kreis von Bibliotheksdirektoren, den die VSB ursprünglich bildete, ist im Verlauf der letzten zwei Jahrzehnte eine ansehnliche Korporation geworden, die das gesamte Bibliothekspersonal und die verschiedenartigsten Bibliotheken unseres Landes umfaßt und die zugleich mit artverwandten Vereinigungen zusammenarbeitet. Dieser innige Zusammenschluß verschiedenartiger Glieder zu einer großen Berufsfamilie gibt der VSB ihr besonderes Gepräge; er verleiht ihr zugleich nach außen Macht und Ansehen.

Ein Mitglied wurde uns im Berichtsjahr durch den Tod entrissen. Es ist Dr. Otto Zürcher, Stadtbibliothekar in Baden, der kurz nach

* Die Wahl des Tagungsortes bedarf einer kurzen Rechtfertigung. Zu meinem Bedauern konnte diesmal der ordentliche Turnus, alemannische Schweiz, romanische Schweiz, nicht eingehalten werden. Vergeblich bemühte sich der Vorsitzende, in den westlichen oder südlichen Gauen unseres Landes einen Treffpunkt zu finden. Überall winkte man mit einem verbindlichen Lächeln ab, unter Hinweis auf bauliche oder organisatorische Veränderungen im Haus der Bücher. So atmete der Vorstand auf, als Zürich, die Stadt der großen und modernen Bibliotheken, uns in liebevoller Art zu Gaste lud und auch den Zeitpunkt des Bibliothekartreffens bestimmte.